

ANNEXE III

OBJECTIFS À LONG TERME CONCERNANT LA CIB

1. La CIB doit être appliquée uniformément à l'échelle mondiale à tous les documents de brevet et documents techniques.
2. La version la plus récente de la CIB doit être appliquée dans tous les cas.
3. La CIB doit être facile à utiliser.
4. La CIB doit offrir deux niveaux d'utilisation : un niveau pour les grands offices à forte charge de travail et un niveau pour les petits offices et le public.
5. La CIB doit faire l'objet d'une restructuration aux fins d'une utilisation optimisée à l'ère de l'électronique.
6. Il doit être possible de mettre en œuvre, à partir de l'édition la plus récente de la CIB, une stratégie de recherche dans tous les documents de brevet et toute la littérature technique connexe.

[L'annexe IV suit]